

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 10/11/2023 <b>Date d'affichage :</b> 10/11/2023 <b>Nbre de conseillers :</b> <b>En exercice :</b> 14 <b>Présents :</b> 10 <b>Votants :</b> 13	L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LEBouc, Mme Madeleine BARBELETTE, Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS
---	--

**Absents excusés :**

M. Patrick DEMARQUET  
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN  
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LEBouc  
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°103/2023

**TRAVAUX AUX TERRAINS DES SPORTS**

Après avoir constaté que le budget voté portait une erreur pour l'opération N°56. Les crédits de l'année 2022 n'ont pas été reporté pour effectuer les travaux.

Ainsi Mr le Maire propose de prendre 3000€ à l'opération n° 116 aménagement transport en commun et d'affecter cette somme à l'opération n° 56 pour payer l'entreprise TSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** cette modification budgétaire et de régler au plus vite l'entreprise
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

